

Procédures pour obtenir une licence d'exploitation de commerce

Pour obtenir une licence d'exploitation de commerce, vous devez :

1. remplir le formulaire de demande;
2. payer les frais exigés;
3. fournir un rapport écrit (pour les entreprises qui préparent ou servent de la nourriture) d'un inspecteur-hygiéniste ou un calendrier des inspections faites par un conseiller régional en hygiène du milieu :

-Fort Liard, Gameti, Jean Marie River, Lutsel K'e, Nahanni Butte, Behchoko (Rae-Edzo), Wekweeti (Snare Lake), Trout Lake, Wha Ti, Wrigley. Appelez un conseiller en hygiène du milieu au 867-873-2940 ou au 867-669-6722

-Enterprise, Fort Providence, Fort Resolution, Hay River Reserve, Kakisa et Salt River. Appelez un conseiller principal en hygiène du milieu au 867-874-7135

-Colville Lake, Deline, Fort Good Hope, Fort McPherson, Norman Wells, Paulatuk, Sachs Harbour, Tsiigehtchic et Tulita. Appelez un conseiller principal en hygiène du milieu au 867-777-7250 et un conseiller en hygiène du milieu au 867-777-7220.

4. Les entreprises **qui ont des employés** doivent fournir une preuve qu'elles sont enregistrées auprès de la Commission des accidents du travail. Yellowknife : 867-920-3888 ou extérieur de Yellowknife : 1-800-661-0792 (sans frais).

Barème des droits

| | |
|---|--------|
| Résident – Personne qui exploite un commerce aux Territoires du Nord-Ouest pendant plus de huit (8) mois par année : | 50 \$ |
| Non résident (personne qui exploite un commerce aux Territoires du Nord-Ouest pendant moins de quatre (4) mois par année) : | 200 \$ |
| Commerçants et prêteurs sur gages (articles usagés) : | 25 \$ |

Les licences sont délivrées le 1^{er} avril et expirent le 31 mars de l'année suivante. Les droits doivent être acquittés chaque année lors du renouvellement.

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à communiquer avec nous :

Services aux consommateurs, Opérations communautaires
Ministère des Affaires municipales et communautaires
Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest
5201, 50^e Ave., bureau 600
Northwest Tower
Yellowknife NT X1A 3S9

Tél. : 867-873-7672
Fax : 867- 873-0609

Veillez prévoir deux semaines pour le traitement de votre demande.

NOTE : Votre licence ne sera pas délivrée s'il manque des renseignements et si nous n'avons pas reçu tous les formulaires.



Reçu n° _____

| |
|------------------|
| Montant \$ _____ |
|------------------|

LICENCE D'EXPLOITATION DE COMMERCE

NOUVEAU

RENOUVELLEMENT

Date _____

Cette demande est faite au nom de :

Nom de l'entreprise

Adresse : _____

Tél. : _____ Fax : _____

afin d'obtenir une licence en vertu de la *Loi sur les licences d'exploitation des commerces* pour (type d'activités de l'entreprise) :

À _____, Territoires du Nord-Ouest au cours de l'exercice financier prenant fin le 31 mars 20 ____.

COCHEZ CETTE CASE SI VOUS ÊTES TRAVAILLEUR AUTONOME.

JOIGNEZ UNE COPIE DE LA LETTRE DE CONFORMITÉ DE LA COMMISSION DES ACCIDENTS DU TRAVAIL SI VOUS AVEZ DES EMPLOYÉS.

FAITES PARVENIR LA DEMANDE À :
Licence d'exploitation de commerce
Opérations communautaires
Affaires municipales et communautaires
Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest
demandeur
5201, 50^e Ave., bureau 600
YELLOWKNIFE NT, X1A 3S9
Tél. : 867-873-7672
Fax : 867-873-0609

Nom du demandeur (en caractères d'imprimerie)

Signature du

Poste

BARÈME DES DROITS

TYPE 1 Résident – Personne qui exploite un commerce aux Territoires du Nord-Ouest pendant plus de huit (8) mois par année.

..... **50 \$**

TYPE 2 Non résident - Personne qui exploite un commerce aux Territoires du Nord-Ouest pendant moins de quatre (4) mois par année

..... **200 \$**

TYPE 3 Commerçants et prêteurs sur gages (articles usagés)

..... **25 \$**

NOTE : Veuillez prévoir entre deux et quatre semaines pour le traitement de votre demande. Votre licence ne sera pas délivrée s'il manque des renseignements et si nous n'avons pas reçu tous les formulaires.